



RÉGION WALLONNE

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI
Service Licences
Ilot Saint Luc, Chaussée de Louvain, 14 à 5000 NAMUR

BEL – LICENCE SPECIALE ARMES ET MUNITIONS.

PERMIS DE TRANSFERT D'ARMES A FEU ET DE MUNITIONS

(art. 11/2) directive 91/477/CEE)

(directive 93/15/CEE)

1. ETAT MEMBRE D'EXPEDITION : **BELGIQUE**

2. ETAT MEMBRE DE DESTINATION :

3. EXPEDITEUR

4. DESTINATAIRE

PARTICULIER

ARMURIER

PARTICULIER

ARMURIER

Nom, Prénoms :

Nom, Prénoms :

Raison sociale :

N° de Registre National :

Raison sociale :

Adresse (du siège social) :

Adresse (du siège social) :

Tél :

Tél :

Fax :

Fax :

Email :

Email :

Adresse de livraison :

5. MATERIEL CONCERNE

Annexes : **oui non**

N°	Catégorie	Type	Marque-modèle	Calibre	N° d'identification	Epreuves CIP Oui-non	Valeur	Nombre

6. **ACCORD PREALABLE DE L'ETAT MEMBRE DE DESTINATION** *Accordé (**copie jointe** du 11/4 étranger) pour l'arme/les armes n° : Valable jusqu'au :

7. DEMANDEUR DU PERMIS

Firme :

Adresse :

Signature & Date :

8. PERMIS DE L'ETAT MEMBRE D'EXPEDITION

N° :

Date limite de validité :

9. MODALITES D'EXPEDITION

Transporteur :

Date de départ :

Date estimée d'arrivée :

Etats membres traversés :

10. VISA DE L'ETAT MEMBRE D'EXPEDITION CONSTATANT QUE
TOUTES LES INDICATIONS REQUISES SONT REMPLIES

Signature :

**Prière d'envoyer votre demande au Banc d'Epreuve des Armes, 45,
rue Fonds des Tawes à 4000 Liège ; celui-ci nous fera suivre votre
demande.**

**A posteriori, lorsque l'exportation via ce permis de transfert aura
(ou non) lieu, prière de la justifier par le renvoi de la fiche
d'utilisation ci-jointe.**